

## Protocole

# 3ème rencontre d'échange de la plateforme SCCFA, 24.02.2018 à Fribourg

<b>Personnes présentes</b>	<i>Voir la liste des participant-e-s</i>
<b>Lieu</b>	<i>Ancien Hôpital des Bourgeois, Rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg</i>
<b>Direction</b>	<i>Denise Graf, Regula Grünenfelder, Tony Mehr, Luca Pfirter, Laura Tommila</i>
<b>Protocole</b>	<i>Laura Tommila</i>

### 1. Mot de bienvenue et introduction

Regula Grünenfelder accueille les participants et présente les représentants(es) du comité de pilotage de la SCCFA ainsi que Luca Pfirter (ODAE). Elle transmet les salutations de la part des membres du comité de pilotage Amanda Loset, Karin Ottiger, Lukas Niederberger et Ruth-Gaby Vermot qui sont absents et souhaite une journée palpitante et inspirante. (*De plus amples informations à propos du comité de pilotage sur trouvent [online.](#)*) Ensuite, Laura Tommila se présente personnellement. Elle a repris le bureau de coordination de sa prédécesseur Vithyaah Subramaniam en décembre 2017.

Le but de la rencontre d'échange est d'apporter du soutien aux bénévoles dans leur engagement en transmettant des connaissances techniques pertinentes ainsi qu'en offrant un espace pour l'interaction. Une question fondamentale du jour qui se pose est : **Comment les bénévoles peuvent-ils, à travers de la SCCFA, et comment la SCCFA peut-elle, par le biais des bénévoles, contribuer à ce que les requérants d'asile passent un séjour humain dans les centres fédéraux ?**

Par la suite de cela, les participants se présentent brièvement en donnant leur nom et en exposant leurs projets.

### 2. Input Denise Graf, Amnesty International : Centres d'asile fédéraux : l'état actuel des choses

Denise Graf, experte en asile chez Amnesty international et membre du comité de pilotage, commence avec une vue d'ensemble d'un « paysage des centre fédéraux suisses » avec ses six régions ; où des centres existent-ils déjà ; où d'autres sont-ils prévus ; où se trouvent les centres proches de l'ouverture ; et quels sont les emplacements pas encore déterminés définitivement ? Ensuite, Denise Graf fait une comparaison avec la Hollande ; contrairement à la Suisse, la société civile était impliquée dans les centre d'asile nationaux dès le début et se retrouve présente sur place dans de différents lieux. Selon Denise Graf, il est important que les bénévoles puissent décider eux-mêmes de leurs offres et activités et non pas l'Etat ou des entreprises mandatées par l'Etat. Il est cependant indispensable que des personnes de contact soient définies par le SEM et par la société civile afin qu'un échange direct soit rendu possible. Dans l'ébauche du règlement du DFJP sur l'exploitation des centres fédéraux, il est entre autres retenu que les heures de sorties des requérants d'asile puissent être prolongées sur

demande des communes. Denise Graf encourage les bénévoles à s’engager dans des groupes d’accompagnement, de faire parvenir au SEM des propositions de projets à l’intérieur des centres ainsi qu’à négocier des heures de sorties plus longues avec les communes.

### **3. Input Milena Wegelin, Terre des Femmes : Femmes réfugiées dans les hébergements collectifs**

Terre des Femmes s’engage pour l’égalité des sexes et s’engage à combattre les actes de violence sexospécifiques. Terre des Femmes propose entre autres des formations continues pour les employés des centres d’asile, rédige des prises de position et des articles techniques. Milena Wegelin, cheffe de projet et spécialiste en matière des femmes et de la migration, souligne que les femmes sont souvent confrontées à de multiples violences sexospécifiques – dans leur pays d’origine, pendant la fuite et dans le pays de refuge. Un rapport technique paru en 2014 se consacre à la situation dans laquelle se trouvent les femmes en demande d’asile dans les hébergements collectifs en Suisse. Milena Wegelin nous présente les trois points principaux de ce rapport :

- Infrastructure : la séparation des lieux est-elle établie selon les sexes ? Les femmes se sentent-elles en sécurité dans les centres ?
- Vie quotidienne et activités : dans quelles mesures des réflexions spécifiques aux sexes sont-elles prises en compte dans la conception des activités ?
- Prise en charge et soutien : dans quelles mesures le genre est-il pris en compte dans les conceptions de la prise en charge ?

Pour réaliser le rapport, des interviews avec des femmes en demande de l’asile ainsi qu’avec des employés ont été conduits. Les interviews ont clairement démontré qu’une grande partie des femmes réfugiées interviewées souhaitent une séparation claire des lieux selon les sexes. Des citations prouvent que dans les hébergements collectifs, pour beaucoup de femmes le chemin menant aux toilettes représente déjà un supplice – et qu’à cause de cela, par peur, elles en évitent souvent l’utilisation pendant la nuit. Des salles de détente séparées selon les sexes sont également souhaitées. Beaucoup de femmes réfugiées ne se sentent pas en sécurité dans les hébergements collectifs ce qui réduit leur liberté de mouvement.

Milena Wegelin souligne que la convention d’Istanbul, un accord issu du Conseil de l’Europe concernant la prévention et le combat des violences à l’encontre des femmes, a été ratifiée par la Suisse l’année passée et qu’ainsi, la Suisse se retrouve dans l’obligation de traiter les femmes réfugiées avec une attention particulière quant au respect du genre.

Après cela, Anne Arvy présente brièvement le projet Asile LGBT Genève.

### **4. Input Kelly Bishop, CNPT : Activités de la CNPT dans les centres fédéraux d’asile**

Kelly Bishop, collaboratrice scientifique de la commission nationale de prévention de la torture CNPT donne dans son exposé un aperçu des activités de la CNPT. Celle-ci jouit d’un accès illimité à toutes les institutions en Suisse, dans lesquelles des personnes se trouvent en détention ou dans lesquelles leur liberté de mouvement est réduite. Pendant ses visites sur place, la CNPT contrôle si les mesures dans les institutions sont conformes aux droits fondamentaux – c’est-à-dire si elles respectent les directives nationales et internationales.

Parce que la liberté de mouvement des requérants d'asile est limitée par le règlement intérieur dans les centres fédéraux, des délégations de la CNPT effectuent des inspections non annoncées (environ 1-3 jours) et rédigent un rapport au SEM. Les conditions sur place sont contrôlées avec des inspections de dossier ainsi qu'avec des discussions confidentielles avec divers intervenants. La CNPT cherche entre autres un échange avec la direction du centre, les requérants d'asile, les employés et aussi avec la société civile engagée. Dans les centres fédéraux d'asile, la CNPT surveille les points suivants :

- Compatibilité de toutes les dispositions légales avec les droits fondamentaux et les droits de l'homme (Règlement intérieur, directives...)
- La convenance des logements, de la prise en charge ainsi que des soins médicaux des requérants d'asile
- L'approche des personnes spécialement fragiles, notamment les UMAs et les familles avec des enfants

La CNPT rédige actuellement un rapport. Dans des rapports plus anciens, la CNPT présentait les résultats suivants : la prise en charge et les soins médicaux sont généralement corrects et adéquats (avec des différences selon les prestataires de services externes), des mesures disciplinaires ne sont pas disposées systématiquement, les sanctions (par exemple en cas d'arrivée tardive) sont en partie inadéquates et l'offre d'activité relative à l'âge et au genre pourrait être améliorée.

Les délégations de la CNPT obtiennent des impressions instantanées lors de leurs visites. C'est pourquoi ils apprécient l'échange avec la société civile sur place vu que celle-ci dispose généralement d'une observation d'un centre sur un plus long terme. Pour ses discussions avec les requérants d'asile, la CNPT utilise souvent des lieux de rencontres tels que des cafés appartenant à des bénévoles.

Les cas individuels ne sont pas gérés par la CNPT. La SCCFA est cependant en échange avec la CNPT et prend contact avec celle-ci s'il y a soupçon d'abus.

---

## Pause de midi

---

### 5. Échange en groupes de discussion

L'après-midi, les participants discutent plusieurs questions par groupes de sept. Fréquemment, des thèmes déjà abordés durant la matinée sont repris et approfondis.

#### 1. Groupe « cas actuels et défis » (Denise)

##### *Traumatisme*

- Les employés du SEM doivent être sensibilisés au thème des personnes traumatisées
- La société civile peut, à travers le yoga, la danse, la peinture... aider les personnes à gérer des choses vécues (sans même vouloir directement les thématiser ou fournir une thérapie)
- Les réfugiés qui sont en thérapie peuvent informer d'autres sur les bienfaits d'une thérapie des traumatismes

##### *Centres*

- La Color Box à Sarnen se sent comme une feuille de vigne (elle est entièrement délaissée à elle-même, n'obtient aucune information de la direction du centre quant

au nombre des réfugiés, le centre fédéral se vante cependant avec son offre (manger, cuisiner ensemble, activité créative 2 fois par semaine))

- Beaucoup n'est qu'un simple alibi (par exemple la journée des portes ouvertes)
- Reconnaissance : en 2014 Agathu a reçu le « Prix Kreuzlingen »
- A Kreuzlingen, le passage de l'ORS à l'AOZ a contribué à de grandes améliorations

#### *Demandes pour la SCCFA*

- Einspruch gegen Altersbestimmung bei UMA  
Opposition contre les réglementations relatives à l'âge pour UMA
- Einspruch gegen das ständige Abtasten/Durchsuchen bei jedem Eintritt ins Zentrum  
Opposition contre les perpétuelles fouilles corporelles à chaque entrée dans le centre

#### 2. Groupe « femmes dans les centres » et LGBT (Milena)

##### *Femmes et LGBT, GENERAL*

- Codes de conduite pour tous les employés (contexte : violences sur des requérantes d'asile commises par des employés)
- Standards minimaux dans les formations et les formations en continu touchant à des thématiques concernant les femmes et le genre
- Office de médiation pour les employés des centres d'asile (SEM/ prise en charge, sécurité...)
- Espace et possibilités de parler d'expériences de violence vécues (avec des psychologues et des juristes spécialisés)
- Sensibilisation au thème du trafic des êtres humains

##### *LGBT*

- Loger les transsexuel(le)s et homosexuel(le)s en dehors des centres
- Mettre des posters dans les hébergements : soutien et droits pour tous (visuellement compréhensibles)
- Accessibilité aux hormones pour les transsexuel(le)s

#### 3. Groupe « actions requises urgentes » (Regula)

##### *École*

- Vérifier si des plaintes ont déjà été déposées à la Haye (violation de la convention des droits de l'enfant par les centres fédéraux)
- Nécessité d'appliquer la scolarité obligatoire

##### *Religion*

- Trouver du contact humain à travers la religion et donner à la religion une place normale (en soit pas dangereuse, personne n'est dans l'obligation, pas tous en veulent mais pour beaucoup de réfugié(e)s la religion est importante)
- Problèmes chez les MNA (filles érythréennes) qui se rendent plusieurs fois par semaine dans des cours bibliques ainsi qu'à la messe et qui, à la place de faire leurs devoirs, recopient des textes bibliques

##### *Personnes clés*

- Trouver des formations pour la société civile, personnes clés et personnes jouant un rôle médiateur (origine, culture, genre...)

#### 4. Groupe « actions requises urgentes » (individuel)

##### *Exigences*

- Organisation des soins:
  - Soutien pour le lobbying (les soins ne devraient pas être privatisés)
  - Garantir la surveillance médicale (Perreux-Gouglera – attribution cantonale)
- Soutien lors des négociations des heures d'ouverture
- Promotion des échanges informatiques internes/externes (médiateurs, Caritas, société civile, SEM/ ORS...)
- Scolarisation des enfants

#### 5. Groupe « offres spécifiques » (Luca)

##### *Demandes pour la SCCFA*

- Montrer comment les offres spécifiques pour les femmes et les hommes pourraient être constitués
- Revendiquer auprès du SEM des directives contraignantes pour des logements et activités/offres sexospécifiques
- Des médiateurs des deux sexes et de religions différentes
- Offres d'activités sportives pour les femmes
- Rendre possible des zones de rencontre réservées aux femmes
- Informer les concernés à propos de situations juridiques sexospécifiques

#### 6. Groupe « dysfonctionnements/ public eye » (Laura)

##### *Dysfonctionnements*

- Les requérants d'asile ne reçoivent pas des informations concernant la procédure d'asile suffisamment compréhensibles pour eux
- Périodes de recours courtes
- Problèmes concernant la nourriture dans les centres → les requérants d'asile devraient pouvoir cuisiner eux-mêmes (occupation, nourriture selon les besoins individuels)
- Incompréhension quant au pourquoi les requérants d'asile doivent remettre leur argent et objets de valeur

##### *Société civile dans le rôle du Public Eye*

- L'importance pour les bénévoles de savoir vers qui se tourner en cas de soupçons de cas d'abus dans les centres fait l'unanimité au sein du groupe. (SCCFA - ensuite tri par exemple au SEM ou la CNPT)
  - Est-ce qu'observer est la tâche des bénévoles ?
  - Comment les bénévoles définissent-ils leur rôle ? (Politiquement actif attitude d'avocat) vs. Politiquement 'neutre')
  - Devrait-on/ veut-on coopérer avec les autorités gouvernementales et comment ?
- Les partisans pour des bénévoles en tant qu'observateurs systématiques argumentent :

- Les bénévoles peuvent diriger les observations plus facilement par le fait qu'ils ne se trouvent pas dans une relation de travail
- Les bénévoles ont partiellement plus de facilité à établir une relation de confiance avec les requérants d'asile et découvrent ainsi plus de choses
- Les vérifications faites par le SEM et la CNPT ne sont toujours que des contrôles aléatoires et restent superficielles. Les bénévoles gardent un œil sur les centres sur une durée plus longue

## 6. Conclusion

Les résultats des discussions de groupe sont brièvement présentés en plénum. Ensuite, Regula Grünefelder et Laura Tommila remercient chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation active à cette rencontre. La SCCFA se réjouit, à l'avenir, de rester en contact avec la société civile engagée ainsi que d'offrir du soutien aux bénévoles.